

D

Docteurs *honoris causa*
de la
Faculté de droit

La protection
contre l'arbitraire

vendredi 6 mars 2009

La cérémonie des Docteurs *honoris causa* de la Faculté de droit est aussi une occasion de concrétiser les relations internationales de la Faculté. Vous retrouverez le détail de tous les événements de cette « semaine internationale » à l'adresse www.uclouvain.be/drt

17h00 → RASSEMBLEMENT DU CORTÈGE
à la Salle Jean Dabin. Les professeurs revêtiront la toge

17h15 → SÉANCE ACADÉMIQUE
(Auditoire Montesquieu 10)

Allocution du professeur Jean-Louis Renchon,
doyen de la Faculté de droit

**Promotion au titre de Docteurs *honoris causa*
de la Faculté de droit**

Madame Geneviève Viney,
professeur émérite de l'Université de Paris 1
(Panthéon-Sorbonne)

Monsieur James C. Hathaway,
doyen de la Melbourne School of Law

Monsieur Wolfgang Schön,
professeur au Max-Planck-Institut Munich

Monsieur Stephen G. Breyer,
juge à la Cour suprême des États-Unis

Les docteurs seront respectivement présentés par les
professeurs → Bernard Dubuisson
(Département de droit privé),
→ Jean-Yves Carlier
(Département de droit international),
→ Edoardo Traversa
(Département de droit économique et social),
→ Bernard Remiche
(Département de droit économique et social).

Les docteurs prendront la parole après la remise des
insignes.

19h30 → RÉCEPTION
Hall des auditoires Montesquieu



Le professeur Bernard Coulié,
recteur de l'Université catholique de Louvain

Le professeur Jean-Louis Renchon,
doyen de la Faculté de droit

ont l'honneur de vous inviter à la cérémonie
de promotion au titre de *Docteurs honoris causa*
de la Faculté de droit

le vendredi 6 mars 2009 à 17 heures.

RSLP

Adresse du jour
Auditoires Montesquieu
Place Montesquieu 1
1348 Louvain-la-Neuve

Geneviève VINEY, de nationalité française, est, depuis 2006, professeur émérite de la faculté de droit de l'Université de Paris 1, Panthéon-Sorbonne. Elle y a enseigné le droit de la responsabilité civile entre 1974 et 2006, après avoir enseigné quelques années à la Faculté de droit de l'Université de Caen et de Saint-Maur (Paris XII). Elle a soutenu sa thèse en 1965, sous la direction du doyen René Rodière, sur le thème prémonitoire du « déclin de la responsabilité individuelle », ouvrage immédiatement récompensé par le Prix Georges Ripert. C'est peu dire que Geneviève Viney a marqué de son empreinte le droit de la responsabilité civile. Les trois volumes de son traité coécrits en partie avec Patrice Jourdain constituent une source inépuisable de réflexions sur l'évolution de cette discipline. Ces écrits et bien d'autres, toujours nourris de l'observation attentive de la jurisprudence, lui ont valu une réputation internationale. Elle a également participé, en qualité d'expert, aux travaux de plusieurs Commissions mises en place par le Ministère français de la justice, dont la plus récente avait pour objet la réforme du Code civil français (projet Catala).

James C. HATHAWAY, de nationalité canadienne et américaine, est, depuis 2008, doyen de la faculté de droit de l'Université de Melbourne (Melbourne Law School, Australie). Auparavant, il a enseigné au Canada, à l'Université de Moncton (1980-1983) et à la York University (1984-1998) ainsi qu'aux États-Unis, à l'Université du Michigan (1998-2008). Professeur de droit international, il est reconnu comme l'un des meilleurs spécialistes du droit international des réfugiés. Il enseigne également ces matières au *Refugee Studies Centre* de l'Université d'Oxford (depuis 1998) et à la *Universidad International Menendez Pelayo* (depuis 2005). Ses publications font autorité en droit des réfugiés et sont régulièrement citées par les juridictions de Common Law. Son dernier ouvrage majeur est *The Rights of Refugees under International Law* (Cambridge University Press, 2005).



Wolfgang Schön est, depuis 2002, directeur à l'Institut Max-Planck pour le droit de la propriété intellectuelle, le droit de la concurrence et le droit fiscal (Munich) et professeur à l'Université de Munich. Ses domaines de recherche et d'enseignement couvrent le droit fiscal, le droit civil et commercial, le droit des sociétés et le droit comptable. Il est notamment vice-président du Comité scientifique de l'International Fiscal Association (I.F.A), *International Research Fellow au Centre for Business Taxation* de l'Université d'Oxford et professeur invité à la *New York University*. Ses publications se caractérisent par leur interdisciplinarité et leur caractère innovant, comme, récemment, *Tax and Corporate Governance* (Berlin, Springer, 2008) et *The Law and Economics of Creditor Protection - A Transatlantic Perspective* (TMC Asser Press, 2008, co-dirigé avec H. Eidenmüller).

Stephen G. BREYER, né le 15 août 1938 à San Francisco, est professeur à l'École de droit de Harvard depuis 1967.

Conseiller juridique du Procureur dans l'affaire du Watergate (1973), il est membre de la Cour Suprême des Etats-Unis d'Amérique depuis 1994. Il est connu pour son approche pragmatique et progressiste de la Constitution américaine et est plus favorable à la cohérence juridique et aux conséquences des décisions qu'à l'application générale des textes.

Auteur de nombreux ouvrages et articles dont notamment, en collaboration avec Robert Badinter « Les entretiens de Provence : le Juge dans la société contemporaine » (Fayard 2003), « Active Liberty: Interpreting Our Democratic Constitution » (Knopf 2005) et son dernier ouvrage (collectif) « Pour une démocratie active » (2007).



Philippe GÉRARD, President of the LL.M in Human Rights of the Académie Louvain
(Facultés universitaires Saint Louis - Brussels, Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix - Namur,
Université catholique de Louvain - Louvain-la-Neuve)

Jean-Yves CARLIER, Director of the Centre for Human Rights (Université catholique de Louvain)

have great pleasure in inviting you on March 5, 2009 at 5:00 p.m. to the public conference delivered by

Professor James C. HATHAWAY
Dean of the Melbourne Law School

Making International Refugee Law Meaningful Again

Respondent : Madeline GARLICK, Head of EU Policy Unit, UNHCR, Brussels

The conference will be held in the Facultés universitaires Saint Louis
(43, Boulevard du Jardin Botanique - 1000 Brussels - 2nd floor - Salle des examens)
Answer : mfthoua@fusl.ac.be